



Conseil économique et social

Distr. limitée
3 juin 2020
Français
Original : anglais

Session de 2020

25 juillet 2019-22 juillet 2020

Point 18 i) de l'ordre du jour

**Questions relatives à l'économie
et à l'environnement : information géospatiale**

Projet de décision déposé par le Vice-Président du Conseil, Munir Akram (Pakistan)

Rapport du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale sur les travaux de sa neuvième session et ordre du jour provisoire et dates de sa dixième session

Le Conseil économique et social :

a) Prend note du rapport du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale concernant les travaux de sa neuvième session¹ ;

b) Prenant en considération l'incidence que la maladie à coronavirus (COVID-19) continue d'avoir sur l'organisation des travaux de sa session de 2020 et des sessions de ses organes subsidiaires et la lettre datée du 27 mai 2020 adressée à la Présidente du Conseil économique et social par la coprésidence du Comité d'experts, décide que la dixième session du Comité d'experts se tiendra selon un format réduit, au moyen d'une plateforme virtuelle, les 26 et 27 août et le 4 septembre 2020 et que les décisions du Comité d'experts seront adoptées selon une procédure d'approbation tacite ;

c) Approuve l'ordre du jour provisoire de la dixième session du Comité d'experts, tel qu'il figure ci-après² :

Ordre du jour provisoire de la dixième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Amélioration de la gestion de l'information géospatiale.

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 2020, Supplément n° 26 (E/2020/46).

² Sur la recommandation formulée par le Comité d'experts dans son rapport, compte tenu de la lettre datée du 27 mai 2020 adressée à la Présidente du Conseil économique et social par la coprésidence du Comité d'experts.



4. Contribution des comités régionaux et des groupes thématiques au programme relatif à l'information géospatiale à l'échelle mondiale.
5. Cadre intégré de l'information géospatiale.
6. Repère de référence géodésique mondial.
7. Rôle de l'information géospatiale dans le domaine du développement durable.
8. Intégration des informations géospatiales, statistiques et autres informations connexes.
9. Application de l'information géospatiale liée à la gestion et à l'administration des biens fonciers.
10. Information et services géospatiaux en cas de catastrophe.
11. Information géospatiale marine.
12. Cadre juridique et principes d'action concernant, entre autres, les questions ayant trait aux données qui font autorité.
13. Adoption et application de normes pour le secteur de l'information géospatiale mondiale.
14. Collaboration avec le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques.
15. Rapport de gestion de programme.
16. Ordre du jour provisoire et dates de la onzième session du Comité d'experts.
17. Rapport du Comité d'experts sur les travaux de sa dixième session.
